

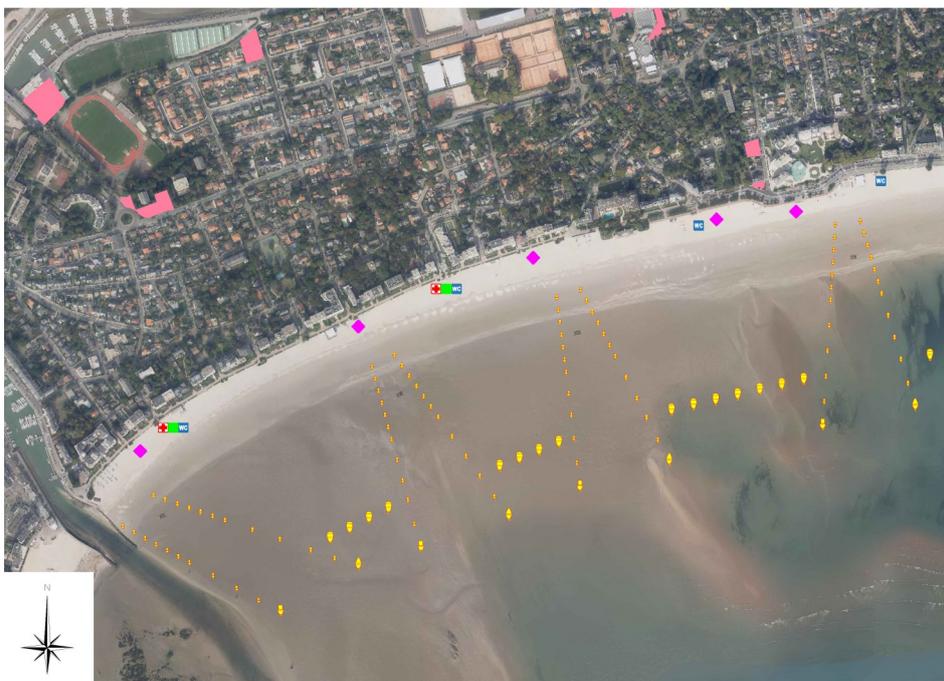
Plage Benoit

Commune de La Baule-Escoublac

44 - Loire-Atlantique



Caractéristique de la zone de baignade



- **Baignade surveillée** : du 6 juillet au 1^{er} septembre 2024
- **Horaires de surveillance**: 12h30 - 19h00
- **Observations ponctuelles** : échouages d'algues vertes, méduses, développement de microalgues
- **Autres usages** : activités nautiques - pêche à pied
- **Responsable de la baignade** : Maire de La Baule



Interdit du 15/06 au 15/09



Interdit Arrêté Police générale de la plage

- ◆ Accès
- Affichages
- ✚ Poste de secours
- WC Sanitaire
- Emissaire d'eaux pluviales
- Parking
- ⚡⚡ Chenaux (voiles, moteur, kitesurf)

Historique de la qualité des eaux de baignade



Episodes de pollution bactériologique (2020-2023): 0

- ★★★★ Excellente
- ★★★ Bonne
- ★ Suffisante
- Insuffisante

Le contrôle de la qualité microbiologique des eaux de baignade porte sur deux germes bactériens, *Escherichia coli* et *entérocoques intestinaux*. Leur présence au-delà des limites sanitaires autorisées traduit une contamination de l'eau pouvant occasionner des gastro-entérites, otites, infections oculaires ou cutanées.

Inventory des risques de pollutions, actions et mesures de gestion

Inventaire des sources de pollution potentielles	Risque
Rejets d'eaux pluviales polluées (via étier du Pouliguen)	Moyen
Poste de refoulement des eaux usées (surverse)	Faible
Incivilités (déjections canines, équines sur voirie et plage, rejet eaux grises/noires de bateaux)	Moyen

→ Actions

- Contrôle et mise en conformité des branchements d'eaux usées
- Veiller au bon fonctionnement des installations d'eaux usées
- Entretien préventif de la voirie et des réseaux eaux pluviales
- Suppression des puisards (programme de chaussées drainantes)
- Suivi de la qualité des eaux pluviales aux exutoires (étier)
- Alertes météo et autosurveillance de la qualité de l'eau en complément des contrôles officiels
- Sensibilisation des habitants et touristes
- Interdiction des chiens sur la plage et des chevaux (arrêté)

i Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :
- en mairie de La Baule-Escoublac 02 51 75 75 75
- à l'Agence régionale de santé Pays de la Loire
ARS-PDL-SE-EAUX-LOISIRS@ars.sante.fr
<http://baignades.sante.gouv.fr/>

